*XXXXX, le XX XXXX 2023*

*N° SIRET*

*N°compte*

*Ref. dossier*

***Objet : Contestation de mise en recouvrement des aides COVID***

*Madame, Monsieur,*

*Vous avez alerté nos services de la mise en recouvrement des sommes liées à [Compléter : l’exonération de cotisations patronales / l’aide au paiement] versée dans le cadre des aides exceptionnelles COVID entre [2020 et 2022], pour un montant de [préciser le montant] correspondant aux déclarations sociales nominatives pour ces exercices.*

*Vous indiquez notamment que notre association est considérée comme inéligible aux mesures exceptionnelles d’aide aux employeurs au regard du code NAF : [indiquer le Code NAF] correspondant à l’enregistrement de notre [préciser siège social ou établissement].*

*[Le cas échéant préciser : Vous indiquez par ailleurs que notre association n’a pas fait l’objet d’une interdiction d’accueil du public en application des décrets n° 2020-293 du 23 mars 2020, n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020].*

*Au regard des critères énoncés dans le décret du 30 mars 2020, il apparait que notre association y répond pour l’application de ces aides. En effet, de par ses activités, notre association, bien qu’enregistrée sous l’activité NAF [préciser le code NAF], couvre plusieurs activités relevant des champs et secteurs ayant fait l’objet d’un soutien financier sur la période COVID.*

*En particulier, notre association intervient sur les secteurs suivants :*

*[préciser les secteurs concernés :*

* *Hôtellerie et tourisme :2 Hôtels et hébergement similaire / 3 Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée / 4 Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs / 8 Services de restauration collective sous contrat, de cantines et restaurants d'entreprise /  16 Activités des agences de voyage / 17 Activités des voyagistes / 18 Autres services de réservation et activités connexes / 59 Accueils collectifs de mineurs en hébergement touristique*
* *Culture, arts et éducation culturelle : 11 Projection de films cinématographiques et autres industries techniques du cinéma et de l'image animée / 23 Arts du spectacle vivant, cirques / 24 Activités de soutien au spectacle vivant / 25 Création artistique relevant des arts plastiques / 28 Gestion de salles de spectacles et production de spectacles / 19 Organisation de foires, évènements publics ou privés, salons ou séminaires professionnels, congrès / 51 Activités photographiques / 52 Enseignement culturel*
* *Activités sportives : 15 Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport / 22 Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs / 33 Gestion d'installations sportives / 34 Activités de clubs de sports / 35 Activité des centres de culture physique / 36 Autres activités liées au sport / 38 Autres activités récréatives et de loisirs]*

*[ Le cas échéant préciser : Notre association dispose ainsi de X établissements couvrant ces activités, référencés sous NAF… (citer les établissements d’accueil)].*

*Dans le cadre des mesures gouvernementales engagées sur le territoire national entre mars 2020 et mars 2022, en particulier les périodes de confinement du 17 mars au 11 mai 2020, du 30 octobre au 15 décembre 2020, puis du 3 avril au 3 mai 2021, notre association a bien été soumise à des interdictions d’accueil du public, et des mesures de restriction de ses activités d’accueil des publics compte tenu des jauges d’accueil mises en place sur ces périodes [le cas échéant préciser les périodes concernées].*

*Compte tenu de ces éléments, qui justifient pleinement le recours aux aides précitées, nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer la mise en recouvrement des sommes attendues.*

*Nous restons à votre disposition pour vous apporter tout élément complémentaire, et dans l’attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, [formule de politesse]*

*[Signature]*